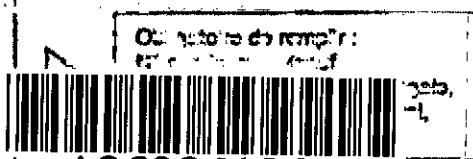


**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Reçu
du
Moniteur
belge



26034186

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

27 -02- 2026

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT Grefre**

N° d'entreprise : **0450 883 219**

Nom

(en entier) : **LA FABRIQUE**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Quai du Marché au Poisson 13B - 7500 Tournai**

Objet de l'acte : Gratuité du mandat d'administrateur

Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 15 janvier 2026

Le 15 janvier 2026, à 18 heures, l'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue en présence de son associé unique détenant la totalité des parts sociales représentatives du capital social.

Est présent :

-Patrick BERTIER, domicilié Rue Cavée 1 à 7618 Taintignies, détenteur de 750 actions

Soit la totalité des parts est présente ou représentée. L'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour :

-Gratuité du mandat d'administrateur

Au terme de cette assemblée, il est décidé à l'unanimité :

- d'accepter la demande de gratuité du mandat d'administrateur.

Cette décision a été votée et acceptée à l'unanimité. Monsieur Patrick Bertier exerce, depuis le 31 décembre 2025, son mandat d'administrateur à titre gratuit.

La séance est levée à 18 heures 30 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Patrick BERTIER
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2026 - Annexes du Moniteur belge